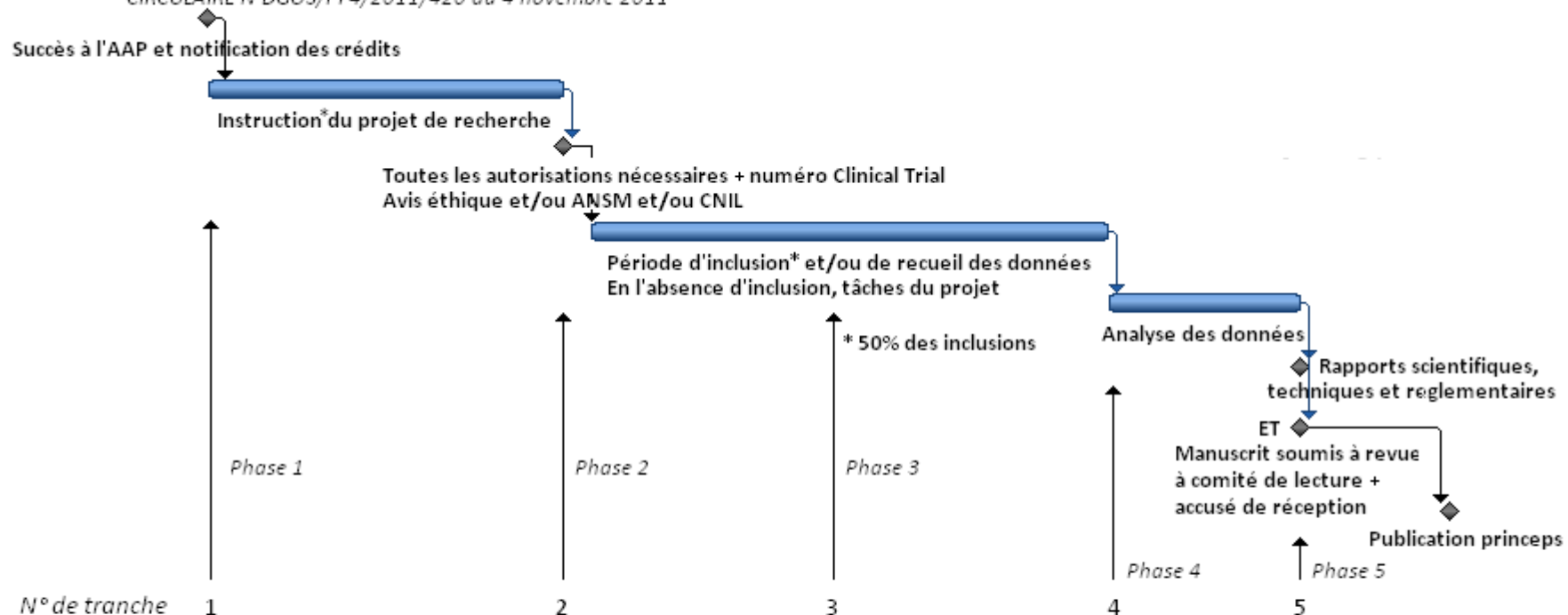


Financement DGOS PHRC N&K, PHRC I, PREPS et PHRIP retenus en 2012

CIRCULAIRE N°DGOS/PF4/2011/420 du 4 novembre 2011



PHRC N&K et I :	25% du montant financé**	20% du montant financé	25% du montant financé	20% du montant financé	10% du montant financé
PREPS et PHRIP :	33% du montant financé**	17% du montant financé	20% du montant financé	20% du montant financé	10% du montant financé

* instruction du projet : préparation et validation de tout document nécessaire au bon déroulement du projet, des circuits nécessaires à sa bonne organisation -circuit patients, imagerie, biologie, données, médicaments, etc.-, actions en vue de l'obtention des avis réglementaires...

** déjà versé en 3^e circulaire budgétaire 2012